



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-085

Reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement - Budget Lotissements - Exercice 2022 (Finances)

7.12

Rapporteur : Lydie GUERIN

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	35
Nombre de pouvoirs	4
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMIN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Yucel KISA, Amber NIAZ, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, Marie-Françoise SCAVENNEC, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Arnaud DAUTREY, Chantal DESEYNE donne procuration à Pierre-Frédéric BILLET, Jacques ALIM donne procuration à Josette PHILIPPE, Silvia COUSIN donne procuration à Caroline VABRE

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Amber NIAZ

Les résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget Lotissements se décomposent de la façon suivante :

Fonctionnement :	
Résultat antérieur (report à nouveau)	+ 3 010 178,79 €
Résultat de l'exercice 2022	- 568 317,64 €
Résultat de clôture	+ 2 441 861,15 €
Investissement	
Résultat antérieur reporté	- 2 091 491,00 €
Résultat de l'exercice 2022	+ 64 073,77 €
Résultat de clôture	- 2 027 417,23 €
Résultat Net Global de clôture	+ 414 443,92 €

Le budget Lotissement est géré en comptabilité de stocks. L'excédent de fonctionnement provient des ventes de terrains et servira à financer la sortie des stocks en cours, par opérations d'ordre budgétaires.

Vu l'avis favorable à l'unanimité moins trois abstentions de la Commission Modernisation et Restructuration des Services, Finances, Ressources Humaines, Administration Générale et Commande Publique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Lydie GUERIN,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la Majorité moins 7 voix contre : Josette PHILIPPE, Pascal ROSSION, Chérif DERBALI, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, et 6 abstentions : Marie-Françoise SCAVENNEC, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY,

- Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57, reprendre au Budget Primitif 2023 l'excédent de clôture de fonctionnement soit **2 441 861,15 €** en **fonctionnement (chapitre 002)** et reprend le déficit de clôture d'investissement soit **2 027 417,23 €** en **investissement (chapitre 001)**.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 14 AVR. 2023

**Le Maire,
Conseiller régional,**



PFBillet
Pierre-Frédéric BILLET